

L' ARC CLUB de SANARY
avec Cap Couleurs, le Crédit Agricole de Six Fours et Occitan Archerie 83

Dimanche 27 janvier 2019

2 x 18 m – sélectif au championnat de France

Gymnase Robert PERPES, Stade de la Guicharde
295 Avenue du stade 83110 Sanary
Perdu : 06 47 05 06 74



Départ	Jour	Ouverture greffe, contrôle matériel	Entraînement 2 volées	Début des tirs
1	matin	7h45	8h30	A l'issue
2	après-midi	12h45	13h30	A l'issue

Echauffement libre de 7h45 à 8h20 et de 12h45 à 13h20
Rythme de tir : volées de 3 flèches A – B / C – D

Engagement : Adultes 10 € - Jeunes et Juniors 8 €
Engagement 2 tirs : Adultes 18 € - Jeunes et Juniors 14 €

Arcs à poulies	<i>Cadets - Juniors - Séniors 1 à 3</i>	Trispot vertical de 40
Arcs classiques	<i>Cadets - Juniors - Séniors 1 à 3 Benjamins et Minimes</i>	* Trispot vertical de 40 * Trispot vertical de 60
	<i>Poussins (le dimanche matin uniquement)</i>	**Blason de 80/H110
Arcs nus	<i>Scratch (Juniors - Séniors 1 à 3)</i>	*Blason de 40
	<i>Cadets</i>	*Blason de 60

* **Blason ou Trispot de 40 ou 60 sur demande à l'inscription (pour toutes les catégories classiques ou arcs nus)**

** Les poussins doivent tirer une puissance marquée sur les branches inférieure ou égale à 18 livres (cf Règlements Généraux)

Arbitrage sous la responsabilité de : Philippe LLORENS

Résultats et récompenses : Dimanche vers 17h30, suivis du pot de l'amitié

Présentation obligatoire licence 2019 avec photo (à défaut pièce d'identité et certificat médical)
Tenue sportive décente selon la réglementation FFTA en vigueur

Préinscription obligatoire au plus tard le **22/01/2019** minuit à : acs.competition@gmail.com

Confirmation d'inscription systématique par retour de mail - Pas d'inscription par téléphone ni sms

Règlement sur place : Tout désistement non justifié après la date de clôture des inscriptions engendrera le règlement obligatoire au club



Une buvette et des chaises seront à votre disposition durant les compétitions
Boissons chaudes et froides, sandwiches, gâteaux